

FEDERATION FRANCOPHONE BELGE DE JUDO

ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

DU SAMEDI 26 MARS 2022

Ordre du jour :

1. Contrôle des pouvoirs : de 08h30 à 09h15.
 2. Approbation du procès-verbal de l'assemblée générale ordinaire du 28/03/2021
 3. Rapport du Président.
 4. Rapport de la Secrétaire générale.
 5. Rapport du Trésorier général comprenant le bilan et le compte des recettes et dépenses de l'exercice 2021.
 6. Rapports du Commissaire-réviseur et des Vérificateurs aux comptes.
 7. Rapport de l'Assemblée Technique et Sportive du 6 mars 2022, incluant les rapports des Commissions.
 8. Décharge aux Administrateurs pour la gestion de l'exercice 2021.
 9. Nomination des Administratrices et des Administrateurs.
 10. Nomination des Vérificateurs aux comptes.
- Pause-café
11. Approbation du budget prévisionnel pour l'exercice 2022, comprenant :
 - a. La fixation du taux de la licence-assurance
 - b. La fixation du taux de la cotisation des clubs-membres
 12. Etat des lieux du dossier « Dojo fédéral »
 13. Point à l'ordre du jour demandé par les clubs : ré-affiliation à la FFBJ de Mr Auspert